



Ministère de la Transition écologique
et solidaire

Paris, le 16 octobre 2017

Communiqué de presse

Gaspillage alimentaire : une priorité de Nicolas Hulot dans le cadre des Etats généraux de l'alimentation

A l'occasion de la 5^{ème} édition de la journée nationale de la lutte contre le gaspillage alimentaire qui se tient aujourd'hui, Nicolas Hulot, ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire, réaffirme les enjeux de ce défi majeur et la nécessité de trouver des solutions dans le cadre des Etats généraux de l'alimentation.

Axe de travail prioritaire des Etats généraux de l'alimentation dont le chantier 2 vient de s'ouvrir sur le thème d'une « alimentation saine et durable », le gaspillage alimentaire est un enjeu à la fois environnemental, économique et éthique.

Pour Nicolas Hulot, ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire : ***« Il nous faut changer en profondeur les pratiques alimentaires et lancer une dynamique irréversible, notamment en matière de gaspillage des denrées alimentaires, que nous produisons en grande quantité ici mais qui sont rares ailleurs. Les Etats généraux de l'alimentation sont un moment important de décisions sur ce sujet ».***

Inscrit dans le cadre de la Journée mondiale de l'alimentation mise en place par l'Organisation des nations unies chaque année le 16 octobre, cet événement doit amener professionnels et consommateurs à réfléchir aux impacts du gaspillage alimentaire sur les émissions de gaz à effets de serre. **En 2016, l'Ademe estimait ce gaspillage à 10 millions de tonnes de produits perdus et gaspillés en France.**

Des mesures pour trouver des solutions et économiser les ressources sont par ailleurs déjà planifiées :

- obligation pour les collectivités et services de l'Etat de mettre en place des démarches de lutte contre le gaspillage alimentaire dans leurs services de restauration collective ;
- obligation de don pour les distributeurs alimentaires, qui doivent passer des conventions avec des associations caritatives ;
- interdiction de la destruction volontaire des invendus alimentaires.

Le ministère de la Transition écologique et solidaire souhaite aller encore plus loin et annoncera également en mars 2018 de nouvelles mesures dans le cadre de la « feuille de route pour l'économie circulaire », partie intégrante du Plan climat présenté en juillet dernier par Nicolas Hulot.

Retrouvez [ici](#) toutes les informations et l'actualité du ministère sur le gaspillage alimentaire.

Retrouvez le communiqué en ligne

Contact presse : 01 40 81 18 07
www.ecologique-solidaire.gouv.fr
[🐦 @Min_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)